



Perturbations

Informations

Routes Barrées sur les communes de Saint-Paul-en-Chablais et Vacheresse. Certains arrêts ne pourront pas être desservi.

Nature de la perturbation

Routes barrées avec déviations.

Durée

2 jours. Du 19 au 20 mai 2022 pour la déviation de Saint-Paul-en-Chablais.

3 jours. Du 18 au 20 mai 2022 pour la déviation de Vacheresse.

Impact sur la ligne

Nous informons notre aimable clientèle qu'en raison de travaux avec routes barrées sur les communes de Saint-Paul-en-Chablais et Vacheresse, la ligne Thonon – Châtel ne pourra pas desservir les arrêts du plateau de Gavot, de Chevenoz (chef-lieu et Arce) les 19 et 20 mai 2022 et de Vacheresse Chef-Lieu du 18 au 20 mai 2022.

La ligne sera « directe » avec un passage par Bioge et une dépose de l'arrêt Vacheresse Chef-Lieu reporté à l'arrêt « Vacheresse – Les Combes »

Attention exception : Les services suivants **ne sont pas impactés** par les déviations.

- Service départ de Châtel 6h25 pour Thonon
- Service départ de Thonon 6h50 pour Châtel
- Service départ de Thonon 17h35 pour Châtel
- Service départ de Thonon 18h20 pour Châtel

Merci de votre compréhension.



Contact transporteur

5 rue Champ Dunand
74200 THONON-LES-BAINS
T/ 04 50 71 85 55
F/ 04 50 71 89 85

